



HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

GESTION ET PRESTATIONS	SERVICE PREMIER	SERVICE ECO
COMPTABILITE		
Encaissement	OUI	OUI
Révision de Loyer	OUI	OUI
Régularisation de charges et Taxe Ordures Ménagères	OUI	/
Païement des charges	OUI	/
Païement Taxes et Impôts	OUI	18,23 € TTC
Reddition des comptes	MENSUELLE	TRIMESTRIELLE
Fréquence des virements (fin de mois)	MENSUELLE	TRIMESTRIELLE (+ 0,6% si virement mensuel)
GESTION COURANTE		
Avis d'échéance	OUI	OUI
Emission des quittances	OUI	OUI
Congé au locataire (huissier)	OUI (1)	18,23 € TTC (1)
Circuit "Départ Locataire"	OUI	OUI (2)
TRAVAUX		
Réception des demandes	OUI	/
Travaux effectués en urgence ou Déplacement	OUI	18,23 € ttc+3% ttc des travaux avec mini 150 €
Travaux (sans devis jusqu'à 200€)	OUI	/
Devis (à partir de 200€ et dans la limite de 2 à partir de 500 €)	OUI	/
CONTENTIEUX		
Lettre recommandée AR	OUI	OUI
Commandement de payer (1)	OUI (1)	OUI
Suivi des procédures	OUI	OUI
ASSURANCES		
Assurance habitation locataire	OUI	OUI
Garantie Loyers Impayés	2.10% TTC	/

(1) + frais d'huissier (2) sauf restitution dépôt de garantie et décompte charges

REMUNERATION DU MANDATAIRE

Honoraires fixes mensuels et pourcentage appliqués pour les loyers jusqu'à 600 euros	11.80 € TTC + 8% TTC	11.80 € TTC + 6,5% TTC
Honoraires fixes mensuels et pourcentage appliqués pour les loyers entre 601 et 900 euros	16.80 € TTC + 7.5% TTC	16.80 € TTC + 5.5% TTC
Honoraires fixes mensuels et pourcentage appliqués pour les loyers supérieurs à 901 euros	21.80 € TTC + 6.5% TTC	21.80 € TTC + 4.5% TTC

HONORAIRES ANNEXES

Gestion des sinistres (Dégâts des eaux, incendie ...) : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnité et reversement après contrôle des travaux	250 € / dossier
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	96 € TTC /an
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat comprenant état des lieux de sortie	200 € TTC
Conseil, représentation et expertise pour prestation exceptionnelles	120 €/heure
Passoire thermique : forfait étude de mise en conformité/décence du logement (DPE projeté et mise à jour après travaux en sus)	350 € / TTC



HONORAIRES ACTE DE LOCATION

LOCATION D'HABITATION LOI 1989 ET MEUBLE

Honoraires de visites, constitution de dossier et rédaction de bail : 12,10€ TTC par m2 pour le bailleur et 12,10€ TTC par m2 pour le locataire

Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée: 3,03€ TTC par m2 pour le bailleur et 3,03€ TTC par m2 pour le locataire

Rémunération totale à la charge du bailleur : un mois de loyer hors charges, TVA en sus, en ce inclus les 12,10€ TTC par m2 de surface habitable pour les honoraires de visites, constitution de dossier et rédaction de bail ET les 3,03€ TTC par m2 de surface habitable pour l'état des lieux.

Honoraires de location de parking : 300€ TTC à partager 50% bailleur 50% locataire

Honoraires de rédaction d'acte : 350€ TTC par partie

Etat des lieux de sortie à la demande du bailleur : 200 € TTC à la charge du bailleur

LOCATION ENTREPRISES ET COMMERCES

Location de locaux commerciaux ou professionnels : 10%HT du loyer triennal + TVA avec un minimum de 3000 euros HT + TVA